

## Gestion des déchets

# Suez se positionne dans les zones franches industrielles



• **Construction de deux plateformes de valorisation à Kénitra et Tanger**

• **Un investissement de 60 millions de DH**

- **L'Economiste:** Votre groupe se prépare à s'installer à Atlantic Free Zone à Kénitra. Quels services comptez-vous y développer?

- **Benjamin Vauthier:** Suez Maroc souhaite consolider sa stratégie de développement envers les industriels, notamment à travers la multiplication des plateformes multimodales de déchets, que ce soit en territoires assujettis ou en zones franches. En 2014, nous avons mis en place une plate-forme à Bouskoura, d'une superficie de 7.000 m<sup>2</sup> et d'une capacité de 50.000 tonnes par an, au service des industriels installés dans le périmètre du Grand Casablanca.

Aujourd'hui, nous lançons simultanément deux projets de construction de nouvelles plateformes de valorisation dans



*Benjamin Vauthier, DG de Suez Maroc: «Suez est en mesure de proposer des solutions innovantes, orientées développement durable, à l'ensemble du tissu industriel marocain, y compris au secteur de l'automobile»*

les zones franches de Tanger (TFZ) et de Kénitra (AFZ). Celles-ci permettront d'apporter des solutions de collecte, de tri et de prétraitement des déchets générés par les industriels implantés dans ces deux sites. Elles contribueront au développement éco-

logique des zones franches et favoriseront la mise en œuvre de programmes de développement durable.

- **Un aperçu de ces deux projets?**

- La plate-forme de l'AFZ s'étendra sur une superficie de 24.000 m<sup>2</sup>, et celle de TFZ sur 5.000 m<sup>2</sup>. Elles seront dotées d'une capacité de près de 100.000 tonnes par an. Ces deux installations accueilleront tout type de déchets: carton et papier, plastique, bois, métaux ferreux et non ferreux, résidus industriels spéciaux... Elles viendront compléter d'autres activités du Groupe exercées par Boone Comenor Metalimpex, filiale de Suez implantée depuis 2011 sur TFZ, spécialisée dans le recyclage des déchets métalliques. Suez a investi plus de 60 millions de DH dans ces 2 plateformes qui seront mises en service au 2e semestre 2019. Elles créeront de nombreux emplois directs et indirects.

- **Les prestations seront-elles destinées uniquement aux opérateurs des deux zones franches?**

- Le champ d'action des plateformes ne se limite pas aux zones franches. Elles seront à la disposition de tous les industriels marocains désireux de mettre en place des standards de gestion environnementale. Suez met ces installations à leur service pour valoriser et traiter les déchets conformément à la réglementation et aux standards internationaux. Les plateformes permettront de maîtriser les flux de déchets avec une traçabilité, mais aussi de garantir la valorisation et le traitement auprès de filières habilitées. Elles apporteront des solutions concrètes de gestion des déchets aux industriels implantés dans les zones franches, car ceux-ci auront des solutions de proximité pour la gestion des flux de déchets générés par leurs activités. □

**Propos recueillis par Nouredine EL AISSI**